

2009:SB 17

**NOTE DE SERVICE**

**DESTINATAIRES :** Surintendantes et surintendants du secteur des affaires et des finances

**EXPÉDITRICE :** Nancy Whynot  
Directrice  
Direction des programmes d'immobilisations

**DATE :** Le 1<sup>er</sup> mai 2009

**OBJET :** NPE et autres dispositions de financement à long terme par l'Office ontarien de financement (OOF) concernant des projets d'immobilisations

---

La présente note contient des informations sur le processus et les échéances que doivent suivre les conseils pour le financement à long terme des NPE et d'autres projets d'immobilisation (hormis ceux couverts par l'initiative Lieux propices à l'apprentissage). Le processus est similaire à celui présenté dans la note **2008 : SB30**.

Cette mesure est la preuve que nous sommes déterminés à collaborer avec les conseils scolaires et l'OOF à la mise en place d'un instrument de financement à long terme. Cette approche réduit le coût du financement des projets d'immobilisations et permet aux conseils scolaires d'optimiser les fonds disponibles. De plus, le processus normalisé de demande de prêt et d'administration simplifie le processus d'emprunt pour les conseils scolaires.

Le Ministère devra fournir à l'OOF l'assurance que les conseils sont en mesure de rembourser les emprunts associés aux NPE et à d'autres projets. Cette assurance proviendra de l'analyse et de l'approbation des modèles d'analyse financière des immobilisations des conseils. De plus, les conseils devront soumettre des détails au sujet des montants associés aux NPE et à d'autres projets d'immobilisation financés de façon non permanente pour lesquels ils souhaitent obtenir un financement à long terme (ces détails doivent être étayés par les renseignements fournis dans le modèle d'analyse financière des immobilisations).

Plusieurs conseils ont indiqué être prêts à convertir leur dette associée aux NPE et à d'autres projets en financement long terme. Pour les satisfaire, **l'OOF envisage d'émettre deux débetures à long terme – la première à la fin du mois de juin 2009, la deuxième, pendant l'automne 2009.**

## **Émission de juin 2009**

L'OOF nous a indiqué qu'en raison d'autres obligations, il procédera au financement à long terme d'un nombre limité seulement de conseils dont la dette associée aux NPE et à d'autres projets d'immobilisations est financée de façon non permanente à ce jour. En conséquence, on s'attend à ce que le Ministère recommande environ six (6) conseils aux fins de financement à long terme dans le cadre de cette émission. En raison des délais très serrés, le Ministère considérera uniquement les projets qui sont **essentiellement terminés\* au 30 avril 2009** et qui remplissent les critères suivants :

- les projets sont d'une valeur importante et prêts à être lancés

OU

- les projets sont financés de façon non permanente et nécessitent un financement à long terme d'urgence; le conseil devra expliquer pourquoi le financement est urgent.

**\*Remarque : « essentiellement terminés » signifie que le conseil a engagé au moins 95 % des coûts associés au projet.**

Le Ministère demande aux conseils scolaires qui souhaitent faire partie du processus de financement de l'OOF de juin 2009 de soumettre les renseignements suivants (sur le gabarit ci-joint) à Mathew Thomas ([Mathew.P.Thomas@Ontario.ca](mailto:Mathew.P.Thomas@Ontario.ca)), au plus tard le **15 mai 2009** :

- La personne-ressource pour cette initiative de financement à long terme;
- Les données bancaires – sont-elles les mêmes que pour la dernière débenture ou différentes?
- Le nom de l'école/du projet incluant le numéro SIIS;
- La description du projet;
- Les dates d'appel d'offre, de début et d'achèvement du projet;
- Le coût total du projet et les sources de financement (NPE, etc.);
- Le montant devant être financé à long terme.

Les demandes reçues après le 15 mai 2009 seront mises de côté jusqu'à la période de financement de l'automne 2009.

## **Émission de l'automne 2009**

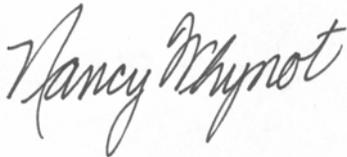
Pour les conseils scolaires qui sont intéressés à transférer à l'OOF une dette associée aux NPE et d'autres projets d'immobilisations financés de façon non permanente, mais ne sont pas prêts pour l'émission de juin 2009, le Ministère entend procéder à une autre émission pendant l'automne 2009 en collaboration avec l'OOF. Les coûts associés aux projets qui

devraient être essentiellement terminés au **31 août 2009** pourraient être admissibles au financement à long terme. Les conseils qui souhaitent participer à l'émission de l'automne 2009 sont aussi encouragés à soumettre les renseignements susmentionnés sur le gabarit ci-joint au Ministère, au plus tard le **15 juin 2009**.

Pour plus de détails, contacter :

Mathew Thomas  
Direction des programmes d'immobilisations  
Ministère de l'Éducation  
416 326-9920  
Mathew.P.Thomas@Ontario.ca

Cordialement.

A handwritten signature in black ink that reads "Nancy Whynot". The signature is written in a cursive, flowing style.

Nancy Whynot  
Directrice  
Direction des programmes d'immobilisations